Image not found or type unknown

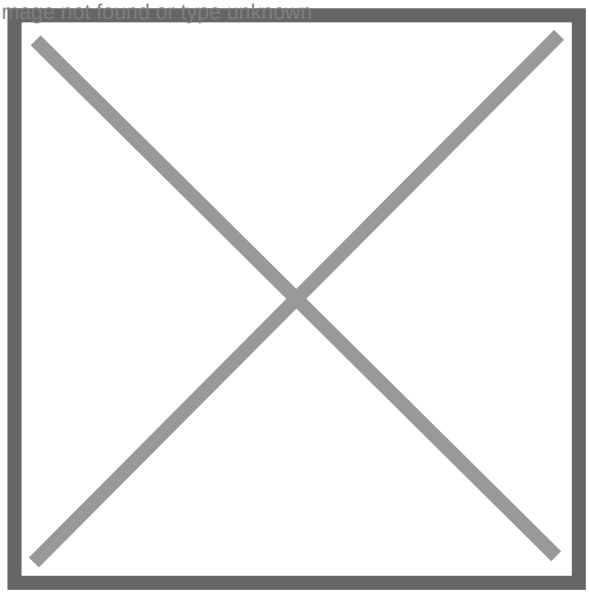

Assurance professionnelle de l'employeur

Par **jcnco**, le **13/01/2009** à **22:03**

Bonjour à tous et meilleurs vœux pour 2009.

Nous avons quelques problèmes avec l'employeur de notre fille qui est en contrat d'apprentissage chez un fleuriste.
Notre fille a fait de la casse, involontairement bien entendu, et son employeur nous demande de rembourser les objets cassés. Nous lui avons dit de faire marcher son assurance professionnelle, et cette personne nous dit qu'elle n'a pas d'assurance de ce genre et nous demande de faire une déclaration à notre propre assureur.
Je commence par cette question, mais je n'en ai pas fini, car apparemment notre fille est en stage chez un employeur peu scrupuleux... et nombreux sont les problèmes qui seront postés aux bons endroits.

D'avance, merci

Par **jcnco**, le **13/01/2009** à **22:36**

Bonsoir et merci Laure pour ce mot, pas vraiment encourageant, mais néanmoins sympa car il renseignera d'autres sur les agissements de ces employeurs qui ne pensent qu'à profiter des apprentis. Et qui ne méritent pas l'appellation de " maitre de stage "!

Fort heureusement pour nos mômes, tous les employeurs ne profitent pas de la situation.
Merci

Par **jcnco**, le **13/01/2009** à **23:01**

Je suis très content pour ce jeune garçon car c'est un métier bien dur qu'il a choisi là. Et tous ces gamins qui s'accrochent pour obtenir un diplôme nous font croire à la relève.
Malheureusement pour ma fille, Laure également, nous avons été reçus ce soir à la boutique et j'ai proposé à son employeur une fin de contrat amiable, car celui-ci a vraiment abusé...horaires non respectés, propos calomnieux, ...etc.
Alors plutôt que de voir ma fille se détériorer moralement.

Mais ce sera pour d'autres post.
N'hésitez pas à me suivre sur ceux-ci
Bonsoir

Par **Marion2**, le **13/01/2009** à **23:27**

RE,

Les horaires non respectés, c'est pratiquement dans "la normale".
Par contre les propos calomnieux, c'est inadmissible !!!
N'hésitez pas à aller voir son école pour le signaler.
En principe les profs sont bien avec leurs élèves et si votre fille ne se sent pas bien du tout avec cet employeur, ils pourront lui trouver un autre maître de stage.

Bon courage à votre fille... C'est vrai qu'il n'est pas évident et pas facile pour eux d'entrer de cette façon dans le monde du travail.

Bien cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés